

Compte rendu du Conseil Municipal du 09 Octobre 2019

(sous réserve approbation par le prochain Conseil)

Présents : - P. LEVERT - O. BLEROT - A. BORRUECO - Y. BRESOUS. – R. CAILLEUX- M. CAPON
P. DUPONT - E.ELEBOODE - JB. GRU - P GOURLIN - J. HAPPE – E HUBERT - J-C. ISTE –
D. RIGOLIN

Absents avec pouvoir - D. WILLEMAN pouvoir donné à P DUPONT -

Votants 15

Ordre du jour :

- * Approbation du compte rendu de la réunion du 25 juillet 2019
- * Sortie de la commune d'Athies du SIVOS
- * Nom de la route donnant accès au RPC
- * Vidéo protection
- * Proposition acquisition d'une parcelle de marais à la Cabourerye.
- * Informations diverses

M le Maire ouvre la séance à 18 h 48

Secrétaire de séance: Adeline BORRUECO et ISTE Jean Claude

- * **Approbation du compte rendu de la réunion du 25 juillet 2019**
Le compte rendu est adopté à l'unanimité des votants

OBJET : Sortie de la commune d'Athies du SIVOS

M le Maire donne la parole à J. HAPPE (maire-Adjoint chargé du dossier)

La première décision doit être prise par les 4 communes du syndicat initial

Considérant la demande de la commune d'Athies de ne pas adhérer au syndicat correspondant à la mise en œuvre du projet RPC de Monchy-Lagache ;
Dans le cadre de la création du RPC de Monchy-Lagache, la commune de Monchy-Lagache prend acte du retrait de la commune d'Athies.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide par 8 voix pour, 4 abstentions et 3 voix contre d'entériner le départ de la Commune d'Athies du SIVOS de la vallée de l'Omignon.

Pour : P. LEVERT - A. BORRUECO - Y. BRESOUS.- P. DUPONT - P GOURLIN - J. HAPPE – J-C. ISTE –D. WILLEMAN -

Contre : – R. CAILLEUX- M. CAPON –E.ELLEBODE

Abstentions : O. BLEROT- E HUBERT- JB. GRU D. RIGOLIN

OBJET: Nom de la route donnant accès au RPC

M le Maire donne la parole à D RIGOLIN (maire-Adjoint chargé du dossier) .

Une voie doit être nommée. Ce nom permet de la localiser pour construire des maisons, pour ouvrir un compteur.

Le nom « **Rue des Ecoles** » est proposé.

Le conseil valide le nom attribué à la voie communale

Il autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Adopte les dénominations suivantes : RUE DES ECOLES

Pour 12 : - P. LEVERT - A. BORRUECO - Y. BRESOUS. – R. CAILLEUX- P. DUPONT - E.ELEBOODE

- JB. GRU - P GOURLIN - J. HAPPE -- J-C. ISTE- D. RIGOLIN- D. WILLEMAN
Contre : 1 E HUBERT
Abstentions : 2 O. BLERIoT M. CAPON

OBJET: Vidéo protection

M le Maire donne la parole à D RIGOLIN (maire-Adjoint chargé du dossier)
La commune de Monchy-Lagache, à l'instar d'une tendance nationale, doit faire face à un accroissement des actes d'incivilité et de vandalisme commis à l'encontre de son patrimoine mobilier et immobilier.

Aussi, il est proposé d'installer plusieurs caméras de surveillance
Il n'y aura que les routes qui seront filmées, le reste est floutée.

Plusieurs zones ont été identifiées :

- La mairie et les bâtiments publics attenants,
- Le parking et son accès
- La partie de la Grand 'Rue donnant accès aux lieux précités
-

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
autorise Monsieur le Maire à déposer une demande d'autorisation d'installation d'un système de video-protection sur les secteurs rapportés auprès de Madame La Préfète de la Somme et à signer tous les actes utiles à cet effet et de signer tout document afférent.

Pour : 14

Contre : 1 : HUBERT E

OBJET: Proposition acquisition d'une parcelle de marais à la Cabourerye.

Un propriétaire qui habite à Caulaincourt propose à la commune l'achat de 2 parcelles de marais à 11 000€ l'hectare

Parcelle 51 : Ha 41a 40Ca

Parcelle 52 : 1Ha 01a 30Ca

1Ha 42a 70Ca

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal ,à l'unanimité**
décide de voter CONTRE la proposition d'acquisition de parcelles de marais à la Cabourerye au prix proposé par le vendeur .

OBJET: Information diverses

Parole est donnée à J HAPPE (Maire-Adjoint chargé du dossier RPC) qui informe le Conseil du retard pris par le chantier (défaillance de l'entreprise de plomberie et chauffage) et du surcout engendré par le nouvel appel d'offre). Livraison de l'ouvrage en semaine 52.

M le Maire fait état du courrier de remerciement du Département de l'Aude pour l'aide apportée, lors des inondations du département , par la commune de Monchy-Lagache .

M le Maire informe les membres du conseil que la cérémonie du 11 novembre sera avancée à 10h45 afin que la commune de Tertry puisse remettre une décoration à notre porte drapeau.

M le 1er Adjoint informe le conseil des difficultés rencontrées pour faire respecter le matériel et les limitations de vitesse sur la route passant à Flez

L'ordre du jour étant clos, M le Maire lève la séance à 19h55